

## Ecole publique et privée des Garçons - 1<sup>ère</sup> partie

Depuis la révolution, la France passa d'un État catholique à un État "laïc", c'est-à-dire qui se voulait religieusement neutre. Cela a impliqué un changement progressif, quelquefois dans la douleur, au niveau des écoles qui s'est déroulé au XIX<sup>e</sup> siècle.



A la Remaudière, en 1859, à l'occasion du remplacement du Frère instituteur Bernardin par Frère Lucien, il y eut une opposition de la part du maire Mr Boutin cabaretier. Deux instituteurs laïcs furent nommés, Mr Pauvert dans un premier temps, suivi de Mr Geffiau, qui se succédèrent dans une école déserte. En conséquence, le maire dut démissionner le 9 septembre 1860 et fût remplacé par son adjoint Mr Emeriau. Le frère Lucien revint comme instituteur communal et le dernier instituteur laïc se retira.

En 1863, en juin, on reparla de l'école des garçons pour la construction d'une classe. La commune ne pouvant pourvoir aux frais, le curé Goguet de Boishéroult proposa au conseil de fabrique de s'en charger et offrit une portion de vignes du presbytère dont il possédait l'usufruit pour la construction de la bâtisse et du préau. Le conseil l'accepta et les paroissiens se chargèrent d'opérer les charrois des matériaux.

Mais la plus grande partie du changement fût réalisée sous la 3<sup>ème</sup> république avec l'arrivée des républicains au pouvoir en 1879 et à son apogée en 1905 avec la loi de séparation de l'Église et de l'État.

Avec Jules Ferry, alors ministre par 2 fois de l'Instruction Publique entre 1879 et 1883, se mit en place toute une série de lois scolaires. Des écoles furent créées partout, même dans les plus petits villages de France. L'histoire retint surtout que l'école devint laïque, gratuite et obligatoire de 6 à 13 ans à partir de 1881. Elle fut ainsi en rupture avec l'école de la période précédente :

- Par ses buts : construire une société laïque, visant à résoudre l'égalité sociale par le travail et le mérite.
- Par ses enseignements nouveaux qui remplacèrent la morale chrétienne : l'instruction morale et civique remplaça l'enseignement religieux, les crucifix furent symboliquement retirés des salles de classe, le culte de la patrie remplaça le culte de Dieu, l'apprentissage de la Marseillaise remplaça l'apprentissage des prières.

Mais le but réel était surtout de former les futurs soldats de la revanche, avec l'abandon des langues régionales, l'apprentissage du français, du calcul, une certaine vision de l'Histoire de France. On habitait les élèves à l'idée d'une récupération de notre territoire perdu l'Alsace et la Lorraine.

A la Remaudière, après de nombreux projets d'évolution d'écoles privées et publiques, deux maisons-écoles publiques furent construites suivant un cahier des charges précis conformément à la loi promulguée par arrêté ministériel du 17 juin 1880, financées par l'état, le département et la commune avec les architectes Clériceau et Crucy, les entrepreneurs Traineau et Sécher Pierre et Louis de l'Enaudière.

L'une, au 22 rue Olivier de Clisson (**l'actuelle Mairie et salle de loisirs**), ancienne salle de patronage dont la construction remontait au tout début du XX<sup>e</sup> siècle, était prévue initialement pour les filles mais fût peu utilisée, avec un effectif réduit puisque l'école des filles restait privée, à la Basse-Gagnerie avec les Sœurs de la Pommeraye qui devaient revêtir la tenue civile et porter leur nom de baptême (*une certaine tolérance était accordée à l'enseignement des filles, elles n'étaient pas directement impactées pour la reconquête des territoires perdus*).

L'autre, au 18 rue Olivier de Clisson, (**l'ancienne Poste actuellement maison d'habitation privée**) fût l'école publique des garçons à partir 1891.

Elles furent quasi identiques avec logement de fonction pour les instituteurs, une grande cour intérieure entourée de hauts murs comprenant latrines et préau. Au fond de la cour se trouvait l'école, **les classes** étaient très largement éclairées, la lumière venait de gauche comme de droite pour répondre aux normes des hygiénistes qui pensaient lutter

ainsi contre les scolioles et les myopies. Plusieurs lampes pendaient du plafond car les classes bénéficiaient aussi d'un éclairage au gaz. **C'est aujourd'hui le siège des services techniques de la Mairie.**

J.P. descendant de Bordiers